

**Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration
Année scolaire 2023-2024**

CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

NB : Ce calendrier est élaboré uniquement lorsque le scrutin se déroulera le vendredi 13 octobre 2023, le nombre d'EPL fonctionnant le samedi matin dans le département de la Haute-Garonne restant marginal.

- ▶ **Dès les premiers jours suivant la rentrée scolaire** : il appartient au chef d'établissement :
- D'informer les parents d'élèves dans leur ensemble
 - De procéder à la réunion des représentants des listes de candidats concernant les aspects techniques du scrutin
 - De respecter certaines précautions pour l'établissement de la liste électorale

- ▶ **Date limite pour arrêter la liste électorale** : J-20 jours avant l'élection

- Le vendredi 22 septembre 2023 minuit

- ▶ **Communication de la liste des parents et de leurs coordonnées aux listes de candidats** :
(sous réserve de l'accord exprès de ceux-ci) :
J- 4 semaines avant l'élection

- A partir du vendredi 15 septembre 2023

- ▶ **Date limite pour le dépôt des listes de candidatures** : J-10 jours francs avant l'élection

- Le lundi 2 octobre 2023 minuit

- ▶ **Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté** : J-8 jours francs avant l'élection

- Le mercredi 4 octobre 2023 minuit

- ▶ **Date limite où les parents d'élèves doivent être en possession du matériel de vote** :
J-6 jours avant l'élection

- Le vendredi 6 octobre 2023 minuit

- ▶ **Date du scrutin** :

- Le vendredi 13 octobre 2023 sur la plage horaire préalablement définie

- ▶ **Affichage du PV**

- Le vendredi 13 octobre 2023 après dépouillement et calcul de la répartition des sièges :

Affichage du procès-verbal généré par « ECECA » valant proclamation des résultats

- ▶ **Contestation**

- Devant le recteur de l'académie de Toulouse, **dans les 5 jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats**

(Point de départ du délai : proclamation des résultats / affichage du PV et de l'identité des élus)

Ce calendrier sera porté à la connaissance des familles par voie d'affichage